

Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 4 janvier 1864

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [4 janvier 1863](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Cantagrel, François \(1810-1887\)](#)

Lieu de destination 2, rue de la Coutellerie, Paris

Description

Résumé Sur le procès en contrefaçon opposant Corneau frères à Godin. Jean-Baptiste André Godin transmet ses vœux pour la nouvelle année à la famille Cantagrel. Godin prie Cantagrel de faire une visite à Charles Armengaud au sujet d'une affaire de procès dont la nature est précisée dans un courrier joint [non copié]. Godin souhaite se procurer un calorifère Joly et Bouët, disponible au 18 rue Drouot à Paris, pour connaître le système breveté qui entre dans sa construction. Il indique que Sainturet manque d'exactitude et qu'il n'a rien reçu du lithographe de la place Dauphine ; il demande à Cantagrel de se renseigner sur l'état des brevets Corneau frères.

Notes Cantagrel répond à la lettre de Godin le 5 avril 1864 (Cnam FG 17 (2) c).

Mots-clés

[Appareils de chauffage](#), [Brevets d'invention](#), [Compliments](#), [Contrefaçon](#), [Estampe](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées

- [Corneau frères](#)
- [Joly et Cie](#)
- [Sainturet \[monsieur\]](#)

Lieux cités

- [18, rue Drouot, Paris](#)
- [place Dauphine, Paris](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (7)

Collation2 p. (17r, 18v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/09/2022

Dernière modification le 18/01/2024

Gênes le 6 juillet 1666
à Monsieur Cantagrel

je vous reçois votre lettre du 31 juillet
je vous renvoie de vos souhaits, et toutes
les miens ainsi que statut famille, que
vos jours durent en 1666 au plus de
calme et de paix que je n'en espere pour
moi.

je prie que cette lettre parve dans trente
jours à S. Louis, je vous prie d'en est
ainci de faire une visite à l'Abbaye
en deçà d'au dessus d'au dessous de laquelle
je prie l'abbé pour commerçons ille n'
est affaire n'est pas digne malgrai la
peut oblige de me occuper la copie
de la lettre que je joins à celle ci vous
mettre un peu au courant il sagira
done pour nous de savoir si l'Abbaye
est occupé et ce qu'il a pour nous
me permettre de répondre au plus

je prie aussi de me prouver aussi
un calorifère poly. et robust qui je puisse
tout au moins 18 mois je ne suis pas
bon des que je n'entends qui fassent
calorifère à feu vénérable mesme vous
et assors a obtenir la plus petite dimension
qu'il fabriquent celle qui ne sait
pour moi que savoir sur systeme
brûlant systeme qui est analogue au

quelqu'un intérêt à par nature ne voulant plusieurs sortes de personnes appartenant au même système il faudrait prendre celui qui convenable le plus au moins

Il faudrait manger d'assiettes en cuir qui fait est une première invention pour servir aux débats de l'électrographie de la place Dauphine

Il faudrait donc établir une charte sur l'état des brevets concernant l'usage afin que je ne puisse en mesure de leur répondre

Mes amitiés

Garden